**Procès-verbal de l’Assemblée constituante de l’Association des retraitées et retraités de l’ÉTS (ARRÉTS) tenue le 23 novembre 2016 à l’ÉTS**

Madame Anne Thibaudeau agit à titre de présidente d’assemblée

Madame Jocelyne St-Pierre agit à titre de secrétaire d’assemblée

En préambule, différentes personnes souhaitent la bienvenue aux participants et énumèrent les travaux déjà effectués par le Comité de travail en vue de la création de l’Association. Notamment, le fait que l’ARRETS est officiellement constituée en OBNL et qu’un projet de Statuts et règlements est prêt.

1. Le quorum est atteint puisque 20 personnes sont présentes.
2. **L’ordre du jour** est proposé par Normand Trudel et secondé par Jacques Fortin, puis adopté.
3. Une question préliminaire est soulevée par un participant. Il s’agit de questionner la pertinence de constituer l’association en OBNL. Il soulève que l’ÉTS étant une OBNL, il pourrait être problématique que l’ARRÉTS le soit aussi, ce qui ferait peut-être des problèmes avec Revenu Canada si jamais l’École voulait donner à l’association.

La présidente prend note de la problématique et demandera au CA d’être vigilant sur cet aspect. Pour le moment, l’ARRETS n’a rien négocié avec l’École, et le faible niveau du budget ne risque pas trop de créer de problème.

1. **Adoption des statuts et règlements de l’ARRETS :**

Les personnes présentes ont reçu à l’avance un projet de statuts et règlements. Il est demandé aux participants de faire valoir leurs propositions d’amendement :

1. Sur la question des abstentions : Ajouter à la dernière phrase de l’article « Vote » page 3 de 7 : « *, sauf si elles sont majoritaires.* »

Proposé par Marc Thomas; secondé par Anne Thibaudeau. Adopté.

1. Sur la question du vote par procuration, il est soulevé que si on veut le permettre, ça doit être explicite au Règlement et actuellement ça ne l’est pas. Après discussion, il est souhaitable que oui pour des élections, mais pas s’il y a des débats.

Ajouter à l’article « Vote » page 3 de 7 la phrase suivante : *« Lorsque l’information est donnée à l’avance, le vote par procuration est permis.*»

Proposé par Marc Thomas; secondé par Jean Arteau. Adopté.

1. Corriger l’article « Livres et comptabilité» page 7 de 7  en remplaçant la fin de la dernière phrase : … tout membre de l’Assemblée générale, par « *tout membre de* *l’Association »*.

Proposé par Jean Arteau; secondé par Anne Thibaudeau. Adopté.

1. Pour améliorer la consultation des Statuts et règlements, il est proposé par Anne Thibaudeau et secondé par Jocelyne St-Pierre *de numéroter les articles et sous-articles du document*. Adopté.

**Il est proposé par Yvon Dubois, secondé par Roger Harvey *d’adopter les Statuts et règlements tels qu’amendés.* Adopté.**

1. **Niveau de la cotisation :**

Le Comité de travail s’est penché sur la question. Les cotisations d’associations semblables ont été regardées, un sondage a été envoyé aux retraités de l’ÉTS et il en ressort qu’une cotisation de 24$ par an serait un bon niveau de départ. De plus, un chiffre divisible par 12 permet de facilement calculer le prorata des membres qui se joindraient à l’association en cours d’année.

Après discussion, il est proposé par Ellen Sheehy de fixer la cotisation à 36$, secondée par Marc Thomas. La proposition est rejetée.

**La proposition du Comité de travail à 24$ par an est adoptée.**

1. **Élections du Conseil d’administration :**

Les Statuts et règlements prévoient la nomination de 5 personnes ayant chacune un titre et un mandat défini. Cependant, personne n’ayant posé sa candidature aux postes de président et vice-président, *il est proposé de fonctionner pour le début avec 5 administrateurs, qui se répartiront les rôles entre eux une fois le CA constitué*.

Proposé par Richard Lepage; secondé par Normand Trudel. Adopté.

Le CA devra se pencher sur la pertinence de revoir cet aspect des statuts et règlements.

**Sont élus comme administrateurs :**

1. **Marc Thomas**
2. **Anne Thibaudeau**
3. **Richard Lepage**
4. **Lê Van Ngan**

Spontanément, des participants ont proposé leurs services pour aider occasionnellement le Conseil d’administration dans la mise en œuvre d’activités pour les membres de l’Association. Il s’agit des personnes suivantes :

Ellen S. Sheehy (qui a spécifié que l’on peut joindre au courriel suivant : [esheehy@sympatico.ca](mailto:esheehy@sympatico.ca)), Sylvie Bélisle, Céline Lavoie, Louise Girard.

1. Clôture de l’assemblée :

Proposé par Roger Harvey; secondé par Céline Lavoie. Adopté.